



Modification structure et transformation usage sans accord copro

Par **orange79**, le **30/06/2009** à **22:37**

Bonjour,

Nous sommes une petite copropriété de 5 propriétaires d'un immeuble à Paris, géré par un syndic bénévole.

Le propriétaire du RDC , un local commercial a entrepris les travaux suivants SANS ACCORD ECRIT de la copropriété:

- * Changement des poutres et poteaux de structure
- * Reprise des fondations et murs porteurs
- * Transformation de l'usage du local en appartement (zone PLU: Artisanat et commerces)
- * Changement de la vitrine sur Rue du RDC

La copropriété a reçu de sa part, une fois les travaux réalisés une facture de 19200 € (coût très exorbitant par rapport aux travaux réalisés)

Les questions que nous nous posons:

1/Sommes nous obligés de payer? si nous ne payons pas quels les recours de ce proprio et les risques pour nous?

2/ Aucune déclaration n'a été faite à la mairie de sa part (à la fois pour le changement d'usage et la modification facade sur rue , en sachant que nous sommes dans une zone

protégée Monuments historiques) ? Quels sont les risques pour nous et nos recours éventuels

Merci pour votre aide